

Démocratie participative : mise à mal ou déclin annoncé ?

Face à la crise du système représentatif, autant les citoyen·ne·s que les politiques mettent en place des dispositifs participatifs, supposés inclure les citoyennes et les citoyens dans les décisions qui les concernent. Toutefois, si ces dispositifs sont en théorie prometteurs en terme de renouvellement démocratique et d'implication dans la vie politique, en pratique, il semblerait que cet objectif soit encore une utopie.

Profitons de cette période entre deux élections pour prendre le pouls de notre système démocratique. Pour certain·e·s, il n'aurait d'ailleurs plus de démocratie que le nom. La succession des crises économiques, migratoires et gouvernementales ainsi que les affaires ébranlant le monde politique n'ont eu de cesse d'éroder la légitimité et la confiance envers les institutions qui nous gouvernent. En témoignent d'ailleurs les tendances observées à l'issue des élections communales et provinciales d'octobre dernier, entre montée des partis « extrêmes », « anti-système » et explosion des taux de votes blancs et nuls (surtout auprès des jeunes électeur·rice·s)¹.

Outre ces récents résultats, la tendance de fond est bien celle d'une perte de confiance envers le monde politique et d'un désengagement vis-à-vis des partis, des syndicats et autres organes représentatifs qui jadis fondaient la vie politique des citoyen·ne·s. Est-ce pour autant là la preuve d'un rejet de la démocratie ? Ou plutôt du rejet d'une certaine forme de démocratie : la démocratie représentative du 19^e siècle telle qu'inscrite dans les textes fondateurs de l'État Belge depuis son indépendance en 1830 ? C'est bien cette manière « représentative » d'organiser la démocratie qui semble aujourd'hui remise en cause. Si « Tous les pouvoirs émanent de la Nation », il est bien sûr impossible pour cette Nation, composée de l'ensemble de la population belge, d'exercer ce pouvoir directement. Ainsi, le Constituant a opté pour une forme représentative de la démocratie, où la population délègue l'exercice de son pouvoir à des représentant·e·s élu·e·s par elle. Aujourd'hui, le fondement même de ce système est remis en cause : la population ne se sent plus représentée par cette classe politique déconnectée du monde réel et des intérêts des citoyen·ne·s. Certain·e·s en appellent alors à penser une nouvelle forme de démocratie, où les citoyens et les citoyennes pourraient eux-mêmes se représenter.

QUAND L'ÉLECTEUR DEVIENT ACTEUR...

Si le vote blanc ou nul et le soutien pour un parti anti-système semblent constituer des réponses de plus en plus tentantes face à ce malaise, une autre tendance mérite de s'y attarder l'espace de quelques lignes : et si le remède aux maux de la démocratie n'était pas de l'anéantir mais de l'approfondir ? Cette idée a donné naissance à de nombreuses expérimentations de démocratie participative (parmi lesquelles des budgets participatifs, des consultations populaires, des panels citoyens, des assemblées consultatives ou encore des conférences de consensus aux rôles, sujets et fonctionnements variés). Cette dernière est généralement comprise comme les opportunités données aux citoyen·ne·s de contribuer à la prise de décision politique en dehors des élections et des méthodes traditionnelles d'engagement politique. Si les

¹ Résultats issus de l'enquête « sortie des urnes » (coordonnée par un consortium universitaire composé de l'Université de Gand, de Hasselt, d'Anvers, de la VUB, l'ULB, l'UNamur, l'UCLouvain) menée dans 17 communes de Wallonie et de Bruxelles auprès des électeur·rice·s. Ces résultats peuvent être consultés dans l'article « Les jeunes belges désavouent la démocratie » d'O. Mouton paru dans *Le Vif l'Express* du 10/01/2019.

citoyen·ne·s semblent se détacher graduellement de ces formes traditionnelles de participation politique (jusqu'à bouder les élections pour près de 12 % des wallon·ne·s et 16 % des bruxellois·e·s, dans un pays où le vote est pourtant obligatoire²), ils et elles sembleraient toutefois plus prompt·e·s à s'engager dans des formules de démocratie participative.

Toutefois, si cet appel a été entendu par les institutions politiques, qui soutiennent, proposent et mettent de plus en plus en place des processus participatifs³ ce serait aller vite en besogne que de voir en ces expérimentations timides les sources d'un renouvellement démocratique de taille. L'obstacle majeur à ce ré-enchantement ? Ces mêmes institutions qui mettent en place des dispositifs participatifs ne semblent pas encore prêtes à donner au peuple une place significative dans les processus décisionnels. Le risque est dès lors que la solution aux maux de la démocratie ne devienne à son tour le problème, en engendrant une certaine frustration, voire un déficit de confiance bien plus grand envers des politicien·ne·s qui ne s'investiraient dans des dispositifs participatifs que dans le but de redorer leur blason.

De plus, les balises juridiques entourant les dispositifs participatifs institutionnalisés tels que les consultations populaires sont autant de barrières non seulement à leur succès mais aussi à leur utilisation. À la fois la collecte des signatures, le seuil de participation nécessaire à leur prise en compte et leur caractère non-contraignant font grimper les coûts face au peu de bénéfices de ces dispositifs. Ces derniers sont dès lors très peu utilisés, et lorsqu'ils le sont, la concrétisation de leur résultat reste tributaire du bon vouloir des autorités, qui gardent le monopole de la décision finale.

Dans les rares cas où les consultations populaires sont lancées, menées à bien jusqu'au vote et remplissent les conditions pour voir ceux-ci dépouillés, leur résultat se limite à fournir aux autorités un oui ou un non « majoritaire »... et même pas si majoritaire que cela dans la mesure où ces consultations peinent à attirer plus de 15 à 30 % de la population ayant le droit d'y participer. Par conséquent, ces résultats peu représentatifs ne profitent pas de la légitimité nécessaire à leur application systématique aux yeux des autorités.

POUR QUELS RÉSULTATS ?

Pour les dispositifs plus ambitieux, impliquant des personnes volontaires ou tirées au sort dans des délibérations intenses sur des sujets complexes, parfois pendant plusieurs jours, le succès est encore plus rare. Les recommandations produites restent bien souvent lettre morte auprès des autorités qui pourtant souvent soutiennent, voire organisent ces dispositifs. D'une part, il semblerait que les politiques ne soient pas prêt·e·s à reconnaître chez les citoyen·ne·s l'expertise nécessaire pour se prononcer sur des sujets complexes. D'autre part, ces dispositifs délibératifs n'impliquent qu'une faible part de la population, et ne sont donc pas perçus par les politiques comme représentatifs de cette dernière, pas plus que ne le serait le pourcentage de oui et de non issu d'une consultation populaire ayant mobilisé au mieux 30 % de la population.

Et on ne peut pas leur en tenir rigueur... Les dispositifs délibératifs, comme les consultations populaires, impliquent en effet non seulement un groupe restreint de personnes, qui de surcroît est souvent biaisé. Même lorsqu'il est fait recours à un tirage au sort, en l'absence d'obligation de participer, on remarque qu'au sein du groupe de personnes qui répondent positivement à l'appel (entre 1 et 20 % de l'échantillon tiré au sort dans le meilleur des cas), il y a une surreprésentation des personnes plus éduquées et par ailleurs déjà actives dans le monde politique ou associatif. Ainsi, ces dispositifs ne pourraient qu'amplifier encore la voix de celles et ceux qui sont déjà entendu·e·s via des

² Résultats publiés dans l'article de *La Libre Belgique* « Voici les taux d'abstention et d'absentéisme en Wallonie et à Bruxelles lors de ces élections » du 15/10/2018. Par ailleurs, si demain le vote n'était plus obligatoire, seuls 40 % des belges iraient toujours voter aux élections européennes, 50 % aux élections fédérales et régionales et 60 % aux élections locales.

³ De plus en plus de communes mettent en place des budgets participatifs, certain·e·s ministres (comme Marie-Martine Schyns dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, avec son large volet participatif) et même des parlements (comme le Parlement de la région Bruxelles-Capitale avec le panel « Make Your Brussels Mobility » organisé en 2017) ont recours à des panels citoyens dans le cadre de la gestion de leurs compétences.

canaux plus traditionnels.

Une des raisons principales pour lesquelles les autres, les personnes moins intéressées ou plus méfiantes envers le monde politique, ne souhaitent pas participer à ces consultations populaires ou à ces délibérations citoyennes est par ailleurs la perception que leur avis ne sera pas écouté. Au vu du constat dressé ci-dessus, leur scepticisme paraît tout à fait légitime.

Un véritable cercle vicieux se dessine alors : les autorités ont tendance à laisser la participation citoyenne au rang de la simple consultation à cause de la faible représentativité de leurs résultats du fait des taux de participation plancher dont elle témoigne. Et c'est exactement le fait qu'il s'agisse d'une simple consultation qui ne lui permet pas d'attirer les foules vers les urnes ou les tables de discussion.

Pour endiguer ce phénomène, et de manière assez paradoxale, de plus en plus de mouvements prônant une évolution participative de la démocratie décident de jouer le jeu de la démocratie représentative, notamment en présentant des candidat-e-s aux élections. Il y a bien un certain paradoxe dans le fait de voir ces collectifs décriant le rôle des institutions représentatives dans la mise à mal de la démocratie prendre part à l'évènement fondateur de ces mêmes institutions. Toutefois, en y réfléchissant bien, il y a une certaine logique à vouloir pénétrer les instances qui aujourd'hui semblent conserver le monopole de l'agenda politique pour y créer depuis l'intérieur une place plus significative pour la population. L'avenir nous dira si le renouvellement de la démocratie peut bien à l'avenir naître à l'intérieur des institutions représentatives qui la mettraient aujourd'hui à mal...

Les jeunes votent plus souvent blanc que les électeurs plus âgés

Simon Demeulemeester, *Le Vif/L'Express*, 14 janvier 2019

Pour Emilie Van Haute, politologue de l'ULB, « *il n'est pas dramatique que ce soit surtout les jeunes qui votent blanc, mais il est inquiétant que le pourcentage d'électeurs qui votent blanc augmente* ».

► [Lire l'article](#)

Citoyens partout, gouvernements nulle part ?

Simon Brunfaut, *L'Écho*, 30 janvier 2019

Un peu partout, les mouvements citoyens ne cessent de prendre de l'ampleur. Pourtant, l'impact de cette contestation populaire sur le monde politique semble très faible. La voix des citoyens est-elle encore audible dans nos démocraties ?

► [Lire l'article](#)